

La campagne médiatique pour la usccession de Ruth Dreifuss : les médias sexistes à l'insu de leur plein gré, vraiment ?

Autor(en): **Herren, Mireille**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[91] (2003)**

Heft 1473

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282572>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La campagne médiatique pour la succession de Ruth Dreifuss

Les médias sexistes à l'insu de leur plein gré, vraiment ?

En écho à notre dossier *Sexistes à leur corps défendant, les médias*, nous publions le résumé d'une analyse menée dans le cadre des Etudes genre à Genève, décryptant le sexisme dans deux quotidiens : la *Tribune de Genève (TdG)* et *l'Express* de Neuchâtel. Les articles consacrés à la succession de Ruth Dreifuss au Conseil fédéral, parus entre le 1^{er} octobre et le 4 décembre 2002, ont été passés à la loupe. L'étude se concentre sur la Genevoise Micheline Calmy-Rey et le Neuchâtelois Jean Studer.

MIREILLE HERREN

Premier constat : la quasi-totalité des articles analysés sont écrits par des hommes (51 des 56 articles de la *TdG* et l'ensemble des 29 articles de *l'Express*). La rubrique politique desdits quotidiens reste donc manifestement un bastion du journalisme masculin. La candidate apparaît plus dans la *TdG* que son rival (12 articles lui sont exclusivement consacrés, contre 3 pour Jean Studer), alors que *l'Express* accorde 3 articles à chacun des candidats. La Genevoise fait d'avantage la «une» dans le journal genevois (5 fois dans la *TdG* contre une fois pour Jean Studer), alors qu'elle ne l'occupe que 3 fois dans *l'Express* et Jean Studer une fois. L'écart en faveur de la candidate est cependant à relativiser : tout d'abord, cette dernière a annoncé sa candidature début octobre 2002, tandis que Jean Studer ne l'a annoncée que le 22 octobre. La candidate a été officiellement désignée par le parti en fin de campagne. Enfin, un certain chauvinisme des quotidiens n'est pas non plus à exclure respectivement en faveur de la ou du candidat-e issu-e de leur canton.

La *TdG* a consacré 3 entretiens à chacun-e des candidat-e ; *l'Express* a consacré 4 entretiens à Jean Studer contre 2 seulement à Micheline Calmy-Rey. En revanche, dans les articles généraux, les propos de la candidate au discours direct sont plus fréquents (8 articles sont concernés dans la *TdG* et 3 dans *l'Express*) que ceux du candidat (2 articles sont concernés dans la *TdG* et 2 également dans *l'Express*). Dans *l'Express*, les propos de Micheline Calmy-Rey sont relayés au discours indirect une fois, alors qu'ils le sont 3 fois pour Jean Studer. Globalement donc, *l'Express* donne davantage la parole à Jean Studer qu'à sa concurrente. La presse a tendance à donner moins la parole aux femmes et ce constat correspond aux résultats des études menées en France, au Canada et en Suisse.

Conformément au stéréotype selon lequel les femmes doivent davantage paraître, la photographie de la candidate est beaucoup plus souvent publiée (12 fois dans la *TdG* et 8 fois dans *l'Express*) que celle de son rival (3 fois dans la *TdG* et 6 fois dans *l'Express*). Selon les clichés féminins et masculins, celle-ci apparaît toujours souriante (excepté une fois), alors que celui-là adopte toujours une mine sérieuse. En revanche, dans la *TdG*, la candidate est caricaturée, ce qui généralement demeure l'apanage des hommes.

Tandis que *l'Express* ne fait aucune allusion à l'aspect physique des candidats, la *TdG* en fait une dizaine relativement à Micheline Calmy-Rey (ses cheveux, son habillement, son sourire, sa voix et son attitude corporelle), contre trois relativement au candidat (sa corpulence, sa moustache et son attitude corporelle). Ces descriptions sont pratiquement toutes connotées positivement (à part la référence à la «mèche rebelle» de la Genevoise). Comme si l'essence de «la femme», plus que celle de l'homme, résidait toujours dans son apparence.

Un homme victime de son sexe

Par ailleurs, Jean Studer est considéré avant tout comme victime de son sexe (*TdG* : 2 fois ; *Express* : 3 fois), ce qui semble le disqualifier d'emblée : ses compétences en général et son bilan politique en matière de promotion de l'égalité sont quasiment passés sous silence ou ne sont abordés que tardivement (la *TdG*, comme *l'Express* ne font allusion qu'une fois à la gestion de son temps et son caractère fort est souligné une fois dans le quotidien neuchâtelois). Micheline Calmy-Rey est, quant à elle, passée au crible (*TdG* : gestion du temps 3 fois, gestion de la communication 1 fois, capacité linguistique 6 fois, mode de travail 10 fois, caractère fort 14 fois, caractère conciliant 2 fois ; *l'Express* : gestion du temps 2 fois, mode de travail 2 fois, caractère fort 3 fois, caractère conciliant 2 fois). Cet examen minutieux peut être attribué au fait qu'elle est favorite, mais s'explique certainement aussi parce que les exigences sont plus élevées lorsqu'il s'agit d'une femme. De plus, son bilan en matière de promotion de l'égalité – son département était responsable du Service de la promotion de l'égalité – n'est pas établi, ce qui aurait dû être le cas dans un tel contexte.

A relever également que Micheline Calmy-Rey a reçu 18 qualificatifs abstraits (sans développement ou justification) à connotation positive (*TdG* : 16 ; *Express* : 2 contre 9 pour Jean Studer (*TdG* : 1 ; *Express* 8), tandis qu'elle a reçu 6 qualificatifs abstraits négatifs (*TdG* 2, *Express* 4) contre 3 pour son rival (*TdG* : 3; *Express* : 0). Les qualificatifs concrets sont réservés à ce dernier. Cette manière de rédiger peut suggérer des a priori avec leurs lots d'arbitraire, au détriment d'un véritable contenu informatif. Il est frappant de constater l'ampleur de l'écart à ce sujet assignant à la candidate un contexte plus abstrait que concret. Comme si la représentation de la politicienne n'était encore qu'une réalité abstraite, alors que le politicien relevait bien du concret.

Quid de l'égalité ?

En dehors de la simple question de savoir si une femme devait remplacer une femme, la thématique de l'égalité est beaucoup moins citée dans la *TdG* que dans *l'Express*. Ce sont, pour l'essentiel, les articles généraux qui l'abordent (*TdG* : 14 fois sur un total de 56 ; dans *l'Express* : 19 fois sur un total de 26 articles) : elle n'est citée qu'une seule fois dans un article consacré à Jean Studer et dans aucun des articles consacrés Micheline Calmy-Rey ! Pour sa part, *l'Express* y fait 25 références sur 29 articles, 3 fois dans un article exclusivement consacré à la candidate et 3 fois dans un article exclusivement consacré au candidat. En résumé, le sujet n'est donc pas catalogué masculin ou féminin, ce qui en soi est une bonne chose. Cependant, il est étonnant que la *TdG* n'en parle que dans un quart de ses articles. La question n'est que très peu développée dans les deux quotidiens. Aucun bilan genré n'est établi, que ce soit relativement à la violence, aux dis-

criminations sur le marché du travail, à l'articulation de la vie privée et de la vie professionnelle, etc. A peine traite-t-on de la sous-représentation des femmes en politique en passant par un rappel des faits quant aux dernières élections au Conseil fédéral (deux articles dans la *TdG* et trois dans *l'Express*). Quant à la notion de parité, elle est abordée du bout des doigts : le mot n'apparaît qu'à deux reprises dans la *TdG*. *l'Express* cite le mot une fois et traite la notion en filigrane à une reprise. C'est dire combien la réalisation de cet objectif est encore lointain dans les esprits.

Références à la vie privée

Les références à la vie privée sont plus nombreuses lorsqu'il s'agit de Micheline Calmy-Rey (deux fois dans la *TdG* et 5 fois dans *l'Express*), qu'avec Jean Studer (aucune référence dans la *TdG* ; 2 références dans *l'Express*): la sphère privée est encore assignée d'avantage à une femme qu'à un homme.

Si les fonctions ou les titres tels que la «conseillère fédérale», «ministre des finances», «magistrate», «cheffe» des finances sont désormais féminisés, certaines formules demeurent sujettes à critique : on parle malencontreusement, dans la *TdG*, de «candidate féminine», de «grands électeurs» (au lieu de «corps électoral»), de «parrains et jamais de marraines, de «Grobet en jupon» pour la candidate et de «mâle» pour le candidat. Par deux fois, la Genevoise est citée par son prénom, ce qui n'est jamais le cas pour le Neuchâtelois.

En résumé, cette étude démontre un style journalistique souvent asymétrique (il n'est pas dit que Jean Studer n'a aucune expérience d'un exécutif par exemple, alors qu'il est relevé que sa rivale n'a pas l'expérience de Berne), qui tend à ne pas traiter les candidat-e-s selon les mêmes critères. Or, une telle méthode peut avoir des conséquences négatives pour la promotion des femmes en politique : d'une part, on réduit Jean Studer à son sexe masculin ; d'autre part, on refuse d'entrer en matière sur les compétences ou incompétences de ce candidat. Si l'on n'exprime pas dans le même temps un clair parti pris pour la promotion des femmes en politique, cela peut contribuer à octroyer implicitement à ce dernier une compétence de principe (quasi naturelle), contribuant à lui donner, voire à renforcer son image de «martyr des femmes», sans que ses réelles compétences ne soient analysées. Ainsi, au lieu de promouvoir les femmes en politique parce qu'elles sont aussi compétentes que les hommes, on donne à penser que Jean Studer est le candidat providentiel (car se disant contre les discriminations envers les femmes), sacrifié uniquement du fait de son sexe, ce qui en bonne logique n'est que peu admissible. Le lectorat ne disposant pas des critères identiques de comparaison peut ainsi dangereusement comprendre que le critère du sexe passe avant le critère de la compétence, alors que ce n'est absolument pas le cas, puisque c'est à compétence égale que les candidat-e-s sont choisi-e-s pour être élu-e-s. ◊

Vous pouvez acheter ou commander l'émilie dans les librairies suivantes

Genève

L'Inédite
Rue Saint-Joseph 15
1227 Carouge
Tél. 022/343 22 33

La Comédie de Genève
Bd des Philosophes 6
1205 Genève
Tél. 022/320 50 00

Librairie du Boulevard
Rue de Carouge 34
1205 Genève
Tél. 022/328 70 54

Neuchâtel

La Méridienne
Ru du Marché 6
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/928 01 36

Vaud

Librairie Basta !
Rue du Petit-Rocher 4
1000 Lausanne 9
Tél. 021/625 52 34

Françoise Gaudard
César-Roux 4
1005 Lausanne

Librairie Parenthèses
Rue du Lac
1400 Yverdon

Galerie de la Cité
Rue de la Barre 6
1005 Lausanne

Basta !
BSFH2 Université de Lausanne
1015 Lausanne

Jura bernois

Meyer Tabac
Place du Marché
2610 St-Imier